

Demande d'expression d'intérêt **Services psychologiques**

Numéro de référence **2017-0079 - RFEI**

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) cherche à déterminer les avantages d'un contrat avec une ou plusieurs personnes ou entreprises pour des services psychologiques au gré des besoins pour une période déterminée. L'objectif de cette demande est d'évaluer l'intérêt des personnes ou des entreprises qualifiées ayant la capacité de fournir les services énoncés dans le document de demande d'expression d'intérêt.

La CSTIT acceptera des réponses jusqu'au : **02 novembre 2017 à 14 h, heure locale (HNR)**

Les parties intéressées pourraient obtenir des documents en s'adressant à :

Taya Madsen Agente principale des achats et des contrats

Courriel : <u>Taya.Madsen</u>@wscc.nt.ca Téléphone : 867 920-3847